

# Mairie de Lantenay

## Conseil municipal

### COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 15 avril 2013

Convocation du : 08 / 04 / 2013

Présents : H. LEROY, G. PELISSON, A. PERTREUX, O. ADAMOWICZ, J.P. BALLAND, D. BRUNET, L. DOLIQUE, J. MARCHAS, C. PELLEGRINI, F. RONDOT, C. ROLLET

Excusé : Aucun

SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MR LE MAIRE

#### **1°) Plan Local d'Urbanisme (PLU) et Assainissement**

- Assainissement : Le cahier des charges est, depuis cette année, établi par les services du Conseil Général (et non plus par ceux de l'État). Le Conseil Général fait savoir à la commune que celui-ci ne pourra pas être réalisé avant le dernier trimestre 2013.
- PLU : La commune a reçu le cahier des charges établi par la DDT. Il sera envoyé à différents cabinets d'étude en vue d'obtenir des devis. Une fois le cabinet choisi, des réunions publiques seront organisées avant la réalisation du PLU. Cette procédure devrait prendre entre 1 an et demi et 2 ans.

#### **2°) Garderie**

L'employée de l'Association « Les p'tits loups » sera conservée, comme la loi l'impose, en lui assurant le même nombre d'heures qu'elle assure actuellement. En revanche, il lui sera demandé de prendre ses congés payés, ce qui occasionnera une économie de 10 % pour les communes. Les horaires de Mesdames Corine TOMAS (ATSEM) et Aïda LAMEIRAO devront donc être réaménagés, afin d'avoir toujours deux personnes à midi pour assurer la tenue de la cantine.

#### **3°) Espoir Cycliste Arbent-Marchon (ECAM)**

Le prix des 4 communes se déroulera le 23 juin. À la demande de l'ECAM, M. le Maire a contacté le Docteur BARADEL pour qu'il soit disponible ce jour-là.

#### **4°) Programme des travaux 2013**

La commission Travaux se réunira le mardi 30 avril pour étudier les devis reçus.

#### **5°) Agence Régionale de Santé (ARS)**

M. le Maire et ses adjoints rencontrent Mme SEROL, de l'ARS, vendredi 19 avril, pour faire le point sur les travaux déjà effectués pour protéger les sources, et pour mettre en place une analyse permanente de l'eau, avant la prise de décision quant à leur maintien.

## 6°) Questions diverses

- Situation de trésorerie : La commune disposait de 66 150 € au début du mois d'avril.
- Le contrat de Mme Nathalie MATHIEU, en charge de l'agence postale communale, arrive à échéance le 1<sup>er</sup> juillet 2013. Or, en 2015, deux échéances vont déterminer l'avenir de l'agence postale :
  - Fin du délai légal pour la mise en accessibilité des bâtiments publics aux handicapés : cette mise en accessibilité s'avère être impossible pour l'agence postale de Lantenay.
  - Fin du contrat qui lie la Poste à la commune.Il est donc décidé de renouveler le CDD de Mme MATHIEU pour une durée de 2 ans.
- Fond de Solidarité Logement (FSL) : Ce fond aide les plus défavorisés à trouver un logement. La cotisation est de 0,30 € par habitant, soit 87 € pour la commune de Lantenay. Par délibération, la commune renouvelle son adhésion au FSL.
- Des cadavres de veaux race charolaise ont été retrouvés sur l'Avocat, sur le territoire de la commune. Le Conseil Municipal déplore ce genre de pratiques. M. le Maire a alerté la gendarmerie et la DDPP (Direction Départementale de la Protection de la Population, anciennement DSV).
- Chemin de l'épine, au Tremblay : Le Conseil Municipal déplore également l'existence d'une décharge sauvage au bord de ce chemin. Un panneau y sera installé, rappelant la loi et les sanctions encourues.
- M. Jean-Pascal BALLAND porte à l'attention du Conseil Municipal les deux problèmes suivants :
  - Certains espaces verts autour de l'église ne sont pas très bien entretenus.
  - Près de la borne incendie qui se trouve à côté de l'arrêt de bus de la Poste, une bouche à clé dépasse de la chaussée, ce qui peut occasionner des dégâts si un poids lourd se gare dessus.
- Il sera par ailleurs rappelé aux conducteurs de camions qui souhaitent se garer place du hangar de ne pas stationner devant les containers de tri.

## 7°) Compte-rendu de diverses réunion

- Assemblée générale du SIEV (Syndicat des eaux) : Le budget a été voté. Le prix de l'eau n'augmente pas. Le rattachement d'Aranc au réseau d'eau du Valromey pourrait être trop lourd à financer par cette commune, et risquerait alors d'être à la charge du SIEV ; le montant des travaux se monte à 6 millions d'euros.
- Assemblée générale du SIEA (Syndicat d'électricité) : Les travaux d'installation de la fibre optique se poursuivent, malgré les difficultés rencontrées.
- Communauté de communes : Le budget a été voté. La taxe de collecte des ordures ménagères n'augmente pas.  
Terrain de football : La communauté de communes, ayant obtenu gain de cause sur la procédure d'utilité publique, va racheter les terrains de M BALLAND et M ROLANDEZ. Une partie du terrain de football appartenant à la commune de Lantenay, se posera alors la question de savoir si la commune prête ou vend son terrain à la communauté de communes.  
Si des matchs de football devaient être organisés à Lantenay, des travaux seraient nécessaires pour mettre en conformité les vestiaires. La communauté de commune a demandé aux présidents du club de football quelles étaient leurs intentions, mais n'a pas encore reçu de réponse de leur part.

Fin de la réunion à 22 h 00.

Prochaine réunion le lundi 6 mai.